

## LES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR 25 JUIN 2020

**PARIS, LE 25 JUIN 2020** – Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) s’est réuni ce jeudi 25 juin et a acté les décisions suivantes :

### ● **Compétitions 2020-2021**

#### Protocole de gestion des manifestations

Suite à la demande du Ministère des Sports, la LNR a remis le 15 juin dernier un protocole de gestion des manifestations en période de Covid-19 dans la perspective de la reprise des championnats en septembre. Ce protocole sera actualisé en fonction des annonces qui seront faites par le Gouvernement mi-juillet.

#### Reprise des matches amicaux

Sur la base des travaux de la commission médicale et de la commission sportive de la LNR, le Comité Directeur a décidé la reprise des matches amicaux à partir du vendredi 14 août.

Afin de respecter le protocole de suivi mis en place par la LNR et le protocole sanitaire d'organisation des manifestations, ces rencontres devront se jouer entre clubs professionnels français, et avoir lieu soit dans des stades de catégorie A soit sur dérogation dans des stades de catégorie B disposant de vestiaires d'une superficie unitaire de 60 m<sup>2</sup> minimum.

#### Mise en place du championnat Nationale

Le Comité Directeur a entériné la contribution financière de la LNR pour la saison 2020-2021 au lancement du championnat Nationale, compétition fédérale intermédiaire entre la PRO D2 et la Fédérale 1, créé par la FFR en concertation avec la LNR. Cette participation financière contribuera à l'accompagnement de la structuration des structures de formation des clubs ainsi qu'aux frais complémentaires relatifs aux déplacements. La LNR contribuera également durant toute la saison au programme d'accompagnement des clubs engagés dans le championnat.

## Calendrier international

Lors de la réunion du Forum du Rugby Professionnel de World Rugby du 15 juin dernier, la LNR a présenté un projet de calendrier alternatif qui permet de mettre en place la nouvelle compétition internationale souhaitée par les fédérations tout en répondant aux trois préoccupations : la santé et le bien-être des joueurs internationaux, la sauvegarde de l'attractivité des clubs et des championnats domestiques et du lien entre le rugby amateur et le rugby professionnel, et la valorisation des matches internationaux. Cette réunion a marqué le début d'un processus de discussion qui a pour objectif de trouver un accord solidaire et équilibré pour tous les rugbys.

## Règlements généraux

### Comité d'éthique et de déontologie du rugby français : règlement du Comité et règlement relatif à la prévention des conflits d'intérêt

Le Comité Directeur de la LNR a voté les modifications du règlement du Comité d'éthique et de déontologie du rugby français, qui avaient déjà été adoptées par le Comité Directeur de la FFR le 16 juin dernier.

Le Comité d'éthique et de déontologie du rugby français verra ses prérogatives renforcées. Il sera également doté d'un fonds budgétaire dédié destiné à lui permettre d'entreprendre des actions en lien avec sa mission.

Par ailleurs, sur proposition de ce Comité, le Comité Directeur a également approuvé le règlement sur le traitement et la prévention des conflits d'intérêts.

Ces deux textes seront soumis aux Assemblées Générales de la FFR du 4 juillet et de la LNR du 10 juillet.

## Assemblée Générale de fin de saison

L'Assemblée Générale de la LNR de fin de saison se tiendra en visio-conférence le vendredi 10 juillet prochain entre 9h et 12h.

---

## CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 90